

DECRET N° 2003-202 DU 10 JUIN 2003

Portant approbation du budget programme
de la Société des Industries Textiles du
Bénin (SITEX) pour les exercices 2003-
2004 et 2005.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des entreprises publiques et semi-publiques ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du gouvernement et le décret n° 2002-082 du 20 février 2002 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret n° 96-402 du 18 septembre 1996 fixant les structures de la Présidence de la République et des ministères ;
- Vu** le décret 2001-350 du 26 septembre 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi ;
- Vu** le décret n° 90-121 du 27 juin 1990 portant approbation des statuts de la Société des Industries Textiles du Bénin (SITEX) ;
- Sur** rapport du Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 mai 2003 ;

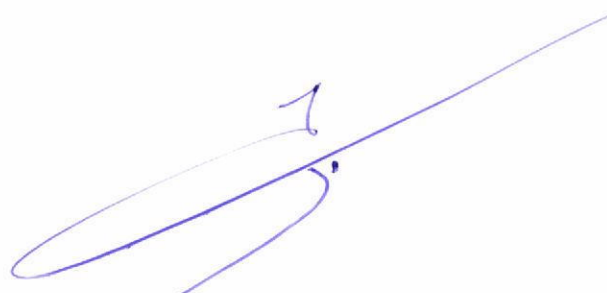
DECRETE :

Article 1^{er} : Est approuvé, le budget programme de la Société des Industries Textiles du Bénin (SITEX) pour les exercices 2003 à 2005 tel qu'il figure en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 10 juin 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, de la Prospective
et du Développement,


Pierre O S H O.-
Ministre intérimaire

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,


Grégoire LAOUROU

Le Ministre de l'Industrie, du
Commerce et de la Promotion
de l'Emploi,


Grégoire LAOUROU.-
Ministre intérimaire

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PD 4 MFE 4
MICPE 4 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-
DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-
ENA-FASJEP 3 JO 1.